

Communiqué de presse

21 octobre 2024

Oratio Avocats poursuit son développement à l'international et ajoute une expertise en droit franco-allemand avec l'arrivée de Claire Chevalier en qualité d'associée

Le cabinet Oratio Avocats, membre indépendant du réseau Baker Tilly international, est heureux d'annoncer l'arrivée de Claire Chevalier en tant que nouvelle associée, marquant ainsi une étape significative dans son développement avec l'adjonction d'une nouvelle compétence en droit franco-allemand des affaires.

Forte de 20 ans d'expérience et parfaitement bilingue, elle a été admise au barreau allemand en 2004 et au barreau de Strasbourg en 2009. Longtemps associée dans un cabinet spécialisé en droit franco-allemand des affaires, basé à Strasbourg et à Kehl (Allemagne), elle a conseillé des entreprises en droit français et allemand, notamment en droit des sociétés, droit commercial et droit social.

En tant que responsable de la nouvelle implantation d'Oratio Avocats à Strasbourg, son expertise permet au cabinet de développer une offre de conseil en langue allemande et de soutenir sa stratégie de croissance grâce à l'accompagnement juridique de clients allemands et internationaux.

« L'intégration de Claire au sein du cabinet poursuit un double objectif : réussir notre implantation dans le Grand Est, une région économiquement dynamique en raison de sa proximité avec la Suisse, l'Allemagne et le Luxembourg, et renforcer notre développement à l'international » déclare **Gilles CAMPHORT**, Président Oratio Avocats.

« Je suis ravie de rejoindre les équipes d'Oratio Avocats pour apporter mon expertise en droit franco-allemand au bénéfice des clients et collaborateurs du réseau Baker Tilly à Strasbourg et en Allemagne, et ainsi de participer au développement d'Oratio Avocats à l'international. Nous allons pouvoir créer des synergies pour renforcer la notoriété d'Oratio Avocats en Alsace », ajoute **Claire CHEVALIER**.

A propos d'Oratio Avocats

Créé en 1970, Oratio Avocats est un cabinet d'affaires implanté à Angers, Anglet, Cholet, Chartres, La Rochelle, Le Mans, Lorient, Rennes, Les Sables d'Olonne, Lyon, Montaigu, Nantes, Paris, Saumur, Toulouse, Tours, Vienne, Villefranche-sur-Saône et Strasbourg. Regroupant plus de 100 avocats totalisant plus de 250 professionnels, Oratio Avocats couvre l'ensemble du spectre du droit des affaires, en conseil et en contentieux. Le cabinet s'appuie par ailleurs sur un important réseau interprofessionnel en France, par le biais de son appartenance au réseau international Baker Tilly International, 9ème réseau mondial d'audit et de conseil, présent dans plus de 141 pays dont il est l'unique représentant en France pour les activités juridiques.

<https://www.oratio-avocats.com/>

Contact presse :

Maud SAVARIT

Consultante médias – Eliott et Markus

m.savarit@eliott-markus.com

T. 01 84 25 27 05